

SEM PATRIMONIALE LOIRE

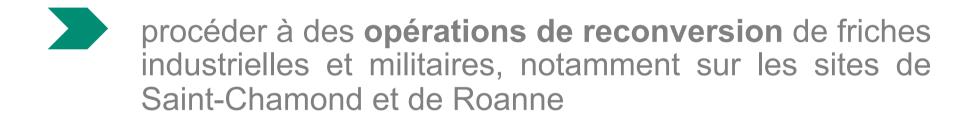
L'intervention de la SEM PAT 42 sur la ZFU de Saint-Etienne

09 novembre 2016



La SEM PATRIMONIALE LOIRE: sa vocation

En vue du développement économique du Département de la Loire et dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire, l'objet de la SEM PAT 42 est le suivant :



mettre sur le marché des bâtiments à usage industriel et des locaux à usage de bureaux, en milieu urbain ou rural pour pallier la carence de l'initiative privée.



La SEM PATRIMONIALE LOIRE: son actionnariat

Cette Société Anonyme d'Economie Mixte a été créée en juin 2005 avec un capital initial de 3.527.400 € augmenté à 5.284.500 € en juin 2011, dont :

- 71% détenu par des collectivités territoriales, Département de la Loire (44%), Saint-Etienne Métropole (13%), Grand Roanne Agglomération (6%), Loire Forez (4%) et la CCPSG (4%)
- 29% par des établissements financiers et de reconversion industrielle (CDC, BPI, Caisse d'Epargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel).



La SEM PATRIMONIALE LOIRE: son fonctionnement

En pratique, la SEMPAT Loire assure la maîtrise d'ouvrage et le portage financier (sur fonds propres, emprunts et subventions éventuelles) de bâtiments à vocation industrielle et tertiaire.

Un comité technique est chargé de faire une analyse détaillée de tous les dossiers qui seront soumis au Conseil d'administration. Il a pour mission de faire procéder à toute étude technique, financière ou juridique et d'établir un rapport et de formuler un avis qui seront soumis au Conseil d'administration, sur le fondement de 11 critères d'évaluation.



Critères d'engagement généraux

- Opération patrimoniale créatrice d'emplois ou ayant un caractère dit stratégique de par sa localisation ou le secteur d'activités concerné.
- Prix de revient de l'opération qui sera sécurisé par une offre de contrat de construction ou par un report du risque de construction sur le preneur.
- Fonds propres investis inférieurs à 30% du montant HT de l'investissement total.
- Existence d'une offre de financement bancaire pour le solde.
- Durée maximum de portage : 15 ans.



Critères complémentaires pour les opérations non dédiées

- Réalisation d'une étude de marché préalable validant la situation géographique et le positionnement locatif
- Opération aidée par la collectivité demandeuse ou toute autre collectivité par exemple par l'obtention de subventions, la mise à disposition du foncier ou encore par un partage du risque locatif.
- Garantie bancaire à hauteur du 50% du financement apporté par une collectivité.
- Taille maximale du programme : 2 500 m² de bureaux ou 3 500 m² de locaux d'activités.
- Dépôt de garantie : 3 mois
- Rentabilité minimum suivant le taux de précommercialisation



La SEM PATRIMONIALE LOIRE : opérations engagées

SEM PATRIMONIALE LOIRE huit opérations engagées Montant en milliers d'euros **Fonds propres** Montant de **Fonds** % fonds Nom de l'investissement propres / actuellement Surface en propres Date de Date de m² Investissement mobilisés K€ l'opération investis K€ livraison cession Lieu HT ZANNIER / Logistique Textile Saint-Chamond 6 400 4 425 825 19% 646 Mai 2006 Avril 2016 **ALTRAD** / Matériel BTP Charlieu 7 500 4 550 1 135 25% 693 Août 2008 AMEFA / Arts de la table Noirétable 2 200 1 248 299 24% 225 Septembre 2010 CAP3M / Air comprimé Saint-Cyprien 2 200 635 110 17% 20 Août 2011 B2O / Bureaux Saint-Etienne 3 030 5 024 1 150 765 23% Janvier 2012 ATELIERS SOLIDAIRES 'ESS Riorges 3 400 760 760 Décembre 2013 janvier 2016 3 800 20% Extension MAC3 Saint-Cyprien 1 200 950 217 23% 217 Novembre 2014 2 500 368 Hôtel d'entreprises Mably 1 474 25% Janvier 2017 28 430 22 106 4864 22% 3 3 2 6 Total



L'intervention de la SEM PAT 42 sur la ZFU de Montreynaud : Immeuble de bureaux B²O

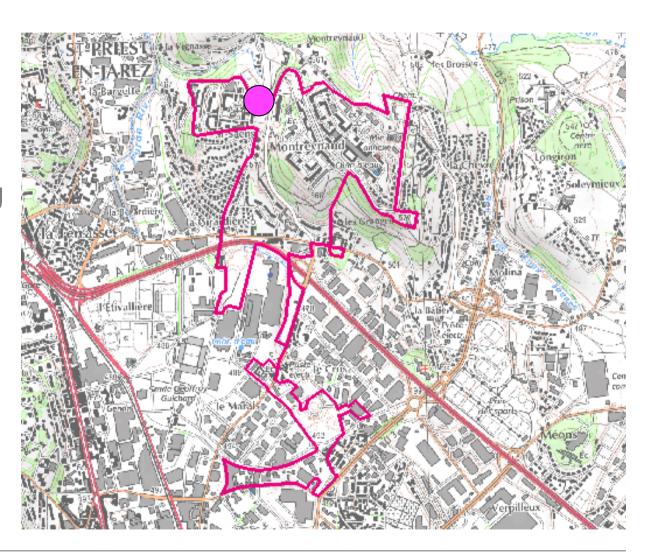
- Sollicitation de la Ville de Saint-Etienne en 2007 demandant l'intervention de la SEM PAT 42
- Opération intégrée dans le projet de renouvellement urbain du quartier de Montreynaud
- Création d'une nouvelle offre immobilière cherchant à faciliter l'accueil des créateurs, l'implantation et le développement des entreprises au sein de la Zone Franche Urbaine, en complémentarité avec le projet de pépinière de VSE
- Engagement de l'opération décidé par le CA de la SEM PAT 42 le 17 novembre 2008
- Conduite partenariale du projet en relation avec la Ville de Saint-Etienne, le GIP du Grand Projet de Ville et la Caisse des Dépôts.



Le contexte géographique



Périmètre de la ZFU

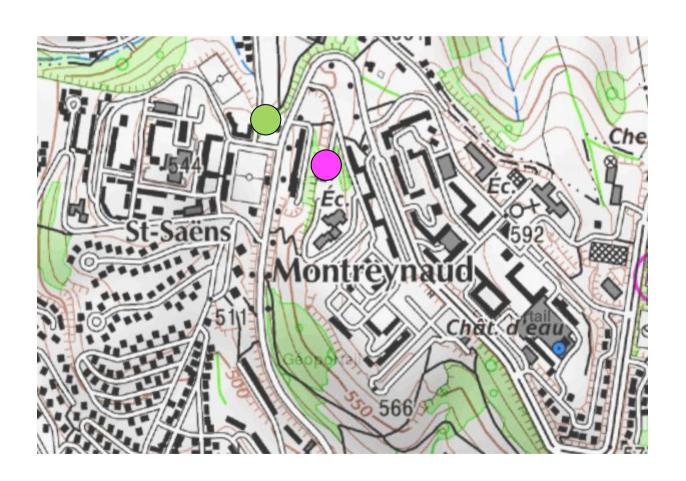




Le contexte géographique

La pépinière







Le programme du projet

- Bâtiment R +2
- Surface terrain: 3 342 m² dont 885 m² de surface espaces verts
- 4 282 m² SHOB 3 018 m² SHON
- 20 bureaux pour 2 460 m² de surface locative
- 49 places de stationnement sécurisées donc
 30 enterrées



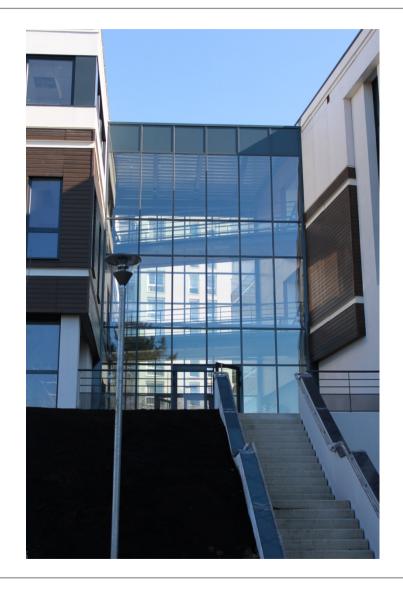
L'immeuble B²0

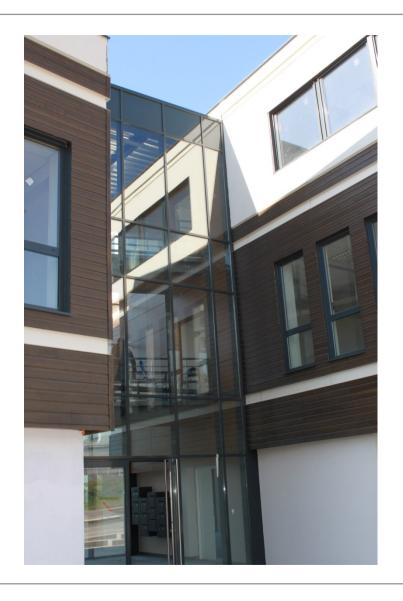






L'immeuble B²0







Eléments clés

- Opération engagée par la SEM PAT 42 et confiée en mandat à la SEDL en 2009
- Début des travaux Mai 2010 pour une livraison février 2012
- Coût de l'opération : 5 M€ HT
- Subventions ANRU et Partenaires : 1 M €
- Constructeur: XXL Atelier
- Commercialisateurs : GIT Immobilier Elite Brice Robert
- Syndic Gestionnaire : Artena OPM Gestion



Etat de la commercialisation

- Sur 2 étages, 18 espaces de bureaux allant de 60 à 800 m² à la location.
- Bail commercial 3/6/9
- Loyer annuel :75 € HT hors charges hors aménagements intérieurs le m²
- 49 places de stationnement sécurisées donc 30 enterrées de 600 € à 800 € HT l'unité par an

Commercialisation: 70% des surfaces à ce jour



Retour d'expérience : enjeux et contraintes



Commercialisation difficile:

- Contexte macroéconomique peu porteur
- Image du quartier dégradée
- Dispositif ZFU moins attractif
- Concurrence d'autres quartiers, notamment du

Technopôle

- Programmation trop ambitieuse et finalement peu adaptée au contexte du quartier
 - Une offre locative initialement trop élevée



Une gestion locative à affiner :

- Sécurisation des locaux :une vraie difficulté
- Nécessité d'une présence forte, d'un suivi quasi-quotidien difficile à mettre en place

